

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite de Vanier College

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Michael Macchiagodena
Directeur général
Vanier College
821, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep Vanier de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont les activités pédagogiques des cours de méthodes quantitatives, le tutorat par les pairs et les ateliers offerts aux élèves plus faibles.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche